

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

## **Accueil de loisirs de la Ville de La Tronche**

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs.

Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

Tout animateur embauché sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

L'accueil de loisirs sans hébergement de la ville de la Tronche est un centre municipal situé 11-13 rue doyen gosse. L'organisateur est la mairie de la Tronche, 74 Grande Rue.

Le partenaire éducatif avec lequel la ville a signé une convention est ALFA 3A.

### **Les locaux**

Le bâtiment est divisé en deux partis :

Les enfants y sont accueillis dès qu'ils ont 3 ans révolus.

-les **3/6 ans** : 1 salle d'accueil, 1 dortoir, 1 local de matériel partagé avec le R.A.M qui nous sert en même temps de salle d'arts plastiques, des sanitaires adaptés à la tranche d'âge, 1 cour avec des espaces verts.

En dehors des accueils ALSH ces locaux sont partagés avec le relais assistantes maternelles, une permanence PMI, et la classe SASSE pour une durée provisoire.

Les **6/11 ans** : 1 salle d'accueil, un préau couvert qui sert de salle d'activités, un local matériel commun avec l'espace jeunes, sanitaires enfants et adultes, une grande cour.

Salles communes : 1 salle de restauration, cuisine, 1 salle de danse.

A proximité, le centre a la possibilité d'utiliser : gymnase, piscine, bibliothèque, parcs...

### **Les jours et horaires d'ouverture**

L'accueil de loisirs sont ouverts toute l'année les mercredis et pendant les vacances scolaires (février, avril, juillet dernière semaine d'août, toussaint).

La capacité d'accueil du centre est de :

40 enfants de 3 à 6 ans mercredis et vacances scolaires juillet inclus.

40 enfants de 6 à 11 ans mercredis et petites vacances scolaires.

48 enfants de 6 à 11 ans en juillet.

**Horaires d'ouverture du centre : de 8h à 18h en journée ou de 8h à 12h et 13h30 à 18h en demi-journée.**

Ce projet définit la volonté municipale dans l'épanouissement culturel, artistique et personnel des enfants qu'il accueille au sein de ses structures de loisirs.

Le bâtiment répond aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

#### ▪ **L'équipe pédagogique**

Elle se compose d'une directrice (BEATEP), d'une directrice adjointe et de 6 à 10 animateurs (B.A.F.A, ATSEM, agents d'animation, CAP petite enfance) selon les besoins et les périodes.

Le personnel est permanent, titulaire de la fonction publique, ou vacataire.

Nous accueillons également des stagiaires BAFA, et des stagiaires en formation CAP petite enfance.

#### ▪ **L'équipe technique**

Le personnel de service est présent dans le réfectoire au moment des repas.

Il assure la mise en place du couvert, le réchauffement des plats, le service et l'entretien des locaux.

### **Nos objectifs**

Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant, avec une attention particulière pour l'enfant qui fréquente la structure pour la première fois.

Amener chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe.

Favoriser la socialisation avec un apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie, activités collectives...) du respect : respect de soi, d'autrui, des lieux.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation.

Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité.

Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité.

Développer un travail de partenariat avec l'espace jeunes, la bibliothèque, la crèche, le service communication (animation, presse, spectacles), le service

environnement (projet jardinage), les services techniques (aménagement du mobilier, des locaux)...

Favoriser les rencontres Intergénérationnelles avec le foyer des personnes âgées (brise des neiges).

Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons et vivre la collectivité dans un nouveau cadre (séjours, mini camps)

Favoriser les relations, la communication avec les familles, développer la diffusion de l'information.

### **Sécurité physique et affective de l'enfant**

Nous accueillons souvent des jeunes enfants peu familiarisés à la vie en collectivité, voire pas du tout au mois de juillet et début septembre.

Ayons à l'esprit que la séparation avec la famille peut être source d'angoisse non seulement pour l'enfant mais également pour ses parents.

L'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. Le climat chaleureux de l'accueil permettra aux parents de se sentir à l'aise et donc de renvoyer à leur enfant une image positive du centre, ce qui facilitera la séparation.

La présentation de la structure, du personnel et des règles inhérentes à la vie du centre seront des facteurs déterminants pour une bonne intégration de l'enfant.

Il est important qu'ils puissent rapidement créer ses repères : dans le temps, dans l'espace. L'enfant doit s'y sentir en sécurité.

### **L'autonomie**

Le rôle de l'équipe d'encadrement est d'accompagner l'enfant dans cette conquête, en créant un cadre rassurant où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul.

### **Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein du groupe**

Le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sente pas noyé, où il puisse avoir de véritables échanges avec l'adulte.

Chaque enfant doit être traité comme un individu unique à part entière.

### **Respecter le rythme de l'enfant**

L'équipe d'animation proposera des activités adaptées à l'âge des enfants. Afin de respecter au mieux le rythme de vie de l'enfant, et en particulier celui des plus jeunes.

Les tranches d'âges seront bien distinctes, les enfants seront répartis par groupe les 3/6 ans et 6/11 ans. Au sein du groupe 6/11 ans un « sous groupe » 9/11 ans participe à des activités avec les 11/14 ans (passerelle).

L'équipe d'animation doit être capable de faire preuve de souplesse et d'attention vis à vis des enfants. Les groupes ne seront pas figés. Chaque enfant doit pouvoir s'épanouir au sein de la collectivité.

### **Le repos**

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes.

Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cette période de la vie. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ni d'une punition. Il ne devra pas être vécu comme une contrainte.

### **Les activités**

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. On ne cherchera pas à faire du « rendement à l'activité », le but étant avant tout que chaque enfant passe du bon temps, il doit pouvoir participer à des jeux sportifs ou réaliser des activités manuelles mais aussi avoir des moments pour lui car c'est également dans ces moments qu'il peut par ses propres jeux développer les capacités à s'intégrer au sein du groupe. Un enfant peut vouloir rester seul sans avoir envie d'être sollicité.

Une large place sera réservée à la découverte de nouvelles activités.

Des projets d'activités spécifiques, adaptés aux différentes tranches d'âges seront mis en place par les animateurs, laissant une large place à l'imaginaire.

L'imaginaire est un moteur important du développement du jeune enfant.

### **Relations avec les familles**

Un accueil chaleureux et convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation, et d'établir des relations de confiance entre les familles et l'accueil de loisirs.

Chaque membre de l'équipe doit aller au devant des parents pour accueillir l'enfant.

Un bonjour de loin ne suffit pas.

C'est au personnel de l'équipe de se rendre au devant des parents et non le contraire.

### **La communication**

Les programmes sont affichés, ainsi que des informations spécifiques.

De plus, chaque animateur sera à même de donner toutes les informations concernant le vécu de chaque enfant.

Les thèmes développés et les projets d'animation seront déterminés par les équipes d'animation au cours des réunions de travail programmées.

### **Les rencontres intergénérationnelles**

Nous allons développer nos rencontres avec la maison de retraite de la commune.

### **Les moyens matériels :**

#### **Le matériel :**

Nous disposons d'une régie de matériel nécessaire pour le bon fonctionnement du centre (matériel psychomoteur, matériel pédagogique, ainsi que des jeux de société et jeux extérieurs).

Ce matériel est renouvelé régulièrement en fonction des besoins, mais aussi des projets d'animations mis en place par les animateurs.

## **LE FONCTIONNEMENT**

### **Les horaires de l'accueil de loisirs :**

L'accueil de loisirs fonctionne de 8h à 18h ou 8h-12h et 13h30-18h.

Déroulement d'une journée au centre de loisirs

8h : accueil des enfants et des parents : Les enfants sont répartis dans les locaux, les animateurs leur proposent une palette de petites activités calmes, ne nécessitant pas l'utilisation de gros matériel.

Les enfants peuvent au choix participer aux activités ou rejoindre les différents coins aménagés (lecture)

9h15 : regroupement des enfants, forum, présentation des activités et préparation des ateliers - goûté pour les petits

9h30 : début des activités

11h30 : fin des activités, jeux libres

Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et vérifient qu'ils se soient lavé les mains.

Puis ils se rendent au réfectoire pour le repas.

Les animateurs mangent avec les enfants, et veillent au bon déroulement du repas.

12h : repas

(Le temps de repas est un temps d'animation, où l'animateur n'est pas spectateur...)

13h : sieste pour les petits, temps calme pour les plus grands  
Un réveil échelonné permettra à l'enfant de ne pas vivre la sieste comme une contrainte, mais comme un moment nécessaire à son développement.

13h30 : accueil de l'après-midi

14h00 : regroupement des enfants, présentation des activités et préparation des ateliers

14h15 : début des activités

16h-16h15 : fin des activités, goûter pour tous

17h : accueil des parents, jeux libres.

18h : fermeture du centre

Les horaires peuvent être modifiés selon le programme, la direction s'engage à informer les familles de tout changement.

#### **Les repas :**

Les repas sont livrés par un prestataire de service.

#### **La communication :**

Les plannings d'activités sont affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation est à la disposition des parents, pour donner toutes les informations et les renseignements nécessaires.

#### **La préparation des activités :**

Des réunions de préparation sont programmées.

C'est aussi un temps de concertation, de bilan, de planification.

Les plannings d'activités sont définis par les animateurs pour leur groupe.

#### **Les vacances :**

Le projet pédagogique du centre définit les orientations des vacances avec un thème spécifique à chaque période.

En juillet des minis séjours sont organisés afin de permettre aux enfants

#### **Temps d'activités**

Les enfants sont pris en charge par leurs animateurs référents, pour participer aux activités prévues.

Un accueil cadré et animé est le reflet d'un travail de qualité.

Le déroulement d'une journée n'est pas figé.

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du planning (sortie..) des effectifs, de la météo ....

**Les moyens financiers :**

Un budget de fonctionnement est alloué chaque année par la municipalité.

Il est voté annuellement par le conseil municipal.

Il est calculé d'après un budget prévisionnel, établi selon les besoins estimés pour les projets d'animation.

Il est réparti en différents chapitres (matériel, alimentation, prestations de services, documentation, pharmacie, investissement, transport, fêtes)

**Les inscriptions :**

**La fiche de renseignements :**

La fiche de renseignements, ainsi qu'une attestation d'assurance et un certificat médical sont transmis à la directrice de l'accueil de loisirs par la secrétaire du service (EJS) qui s'occupe des inscriptions.